

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

## Réunion Commission du 07 Septembre 2021

**Président** M. Mallet

**Présent** : M. Montmayeur

### RAPPEL DES REUNIONS DE DEBUT DE SAISON

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les équipes 1 de D5 sont invitées à participer à la réunion de leur choix

**Les dates de ces réunions pour les équipes évoluant en D2 ET D4 sont les suivantes :**

Phase	Poule	Date	Heure	Club	Lieu	Adresse
D4	C	09/09/2021	19H	La Batie Divisin	La Batie Divisin	Salle des fêtes (parking du stade)
D4	D	09/09/2021	19H	Dolomieu	Dolomieu	Salle des fêtes
D4	E	09/09/2021	19H	Artas Charantonay	Charantonay	Salle socio cultutels 226 avenue du Bourg
D2	B	11/09/2021	10H	Châbons	Châbons	Salle post 'halles , rue de la poste
D2	C	11/09/2021	10H	Faramans	Faramans	Salle d'animations du stade

### PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

### DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées** auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

**Listes reçues ce jour et validées :**

**Beaucroissant ; Chaton Footballeur Estrablin ; Froges ; Saint Joseph de Rivière, Saint Etienne de Crossey ; Saint Lattier**

**Listes reçues ce jour et NON VALIDEES**

**Balmes Nord Isère ; Vourey**

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District